



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, avant la date stipulée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Excellence Canada a créé et maintient en vigueur la norme *Excellence, innovation et mieux-être* en matière de rendement organisationnel, qui est fondée sur les pratiques les plus efficaces et sur des stratégies de gestion éprouvées du monde entier.

La norme Santé mentale au travail est conforme à l'esprit de la **Norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail**.

Le fournisseur communiquera une orientation et des directives en ce qui a trait au modèle principal de Cadre d'excellence et pour l'obtention de la certification selon les deux normes suivantes : la norme Excellence, innovation et mieux-être et la norme Santé mentale au travail.

- Le fournisseur présentera la Trousse pour l'excellence (Excellence Toolkit) (normes et documents connexes) et donnera une séance d'encadrement.
- Des visites des lieux seront effectuées à des fins d'analyse et de vérification.
- Demande de certification de niveau platine de la norme Excellence, innovation et mieux-être.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'ils respectent les exigences suivantes :



a) Expérience : Le fournisseur doit posséder une expérience des systèmes de gestion du secteur public ainsi que de la mise en œuvre de la norme Excellence, innovation et mieux-être et de la norme Santé mentale au travail et doit posséder les droits de propriété intellectuelle ou une licence pour fournir des conseils et un encadrement relatifs aux normes.

b) Le fournisseur doit être une entreprise à but non lucratif canadienne possédant une expérience et une connaissance de la **Norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail**, et qui l'a adaptée aux systèmes de gestion du secteur public.

Le fournisseur doit être en mesure de fournir un encadrement et des recommandations par téléconférence, par courriel ou lors réunions en personne, sans coût supplémentaire.

5. Justification du fournisseur présélectionné

Nous avons l'intention de traiter directement avec le fournisseur mentionné à l'article 10 ci-dessous, car, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Remarque : *Ressources naturelles Canada n'est pas obligé d'octroyer un contrat en regard de la présente intention.*

Excellence Canada a créé et maintient en vigueur la norme *Excellence, innovation et mieux-être* en matière de rendement organisationnel, qui est fondée sur les pratiques les plus efficaces et sur des stratégies de gestion éprouvées du monde entier.

Excellence Canada possède plus de 20 ans d'expérience des systèmes de gestion et des systèmes de gestion du secteur public.

Le siège social d'Excellence Canada se trouve à Toronto, en Ontario, ce qui facilite les communications et réduit les coûts des visites de sites.

Excellence Canada offre un programme de certification qui s'adresse aux personnes qui souhaitent être reconnues pour leur capacité à mettre en œuvre la norme Excellence, innovation et mieux-être.

Depuis sa création, Excellence Canada a aidé des milliers d'organisations au Canada, dans de nombreuses industries, à mettre en œuvre des systèmes continus d'amélioration de la qualité et des stratégies de mieux-être des



employés. À titre d'autorité nationale sur les pratiques en matière de qualité et de *milieu de travail sain*, Excellence Canada a créé un modèle uniquement canadien, fournissant des normes mesurables et une validation objective par l'entremise de ses programmes d'agrément.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Période du contrat

La période du contrat sera de la date d'attribution du contrat jusqu'au 1^{er} août 2024, avec quatre périodes d'option supplémentaires d'un an (1).

9. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de 59 325.00 \$ CAD, taxes incluses.

10. Nom et adresse du fournisseur proposé

Excellence Canada
Catherine Neville (personne-ressource)
402-154, avenue University
Toronto, Ontario
M5H 3Y9
1-416-251-7600, poste 232